

RECTORAT
Division des examens et concours
Bureau des examens professionnels

NOTICE D'INFORMATION
AIDE A L'INSCRIPTION
au BREVET PROFESSIONNEL
Candidats individuels

Les inscriptions s'effectuent uniquement sur internet via le lien ci-dessous

● **CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

- ✓ Avoir déjà subi l'ensemble des épreuves du brevet professionnel à une session antérieure après avoir suivi les deux années de formation en centre
 - ✓ Ou être candidat de l'enseignement à distance
- ET**
- ✓ justifier d'une période d'activité professionnelle :
 - ✓ de cinq années effectuées dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé, sans condition de diplôme ;
 - ✓ de deux années effectuées dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé si le candidat possède un diplôme ou titre classé au niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles ou à un niveau supérieur, figurant sur une liste arrêtée pour chaque spécialité par le ministre chargé de l'éducation ;
 - ✓ de six mois à un an pour le candidat titulaire d'une spécialité de baccalauréat professionnel du même secteur professionnel.
 - ✓ Être domicilié dans les départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire ou du Puy-de-Dôme.
 - ✓ Être en règle au regard de la réglementation du Service National (JAPD ou JDC) jusqu'à la veille du 25^{ème} anniversaire.

● **CALENDRIER ET PROCÉDURE D'INSCRIPTION PAR INTERNET :**

CATÉGORIE DE CANDIDATS	MODALITÉS D'INSCRIPTION uniquement depuis un accès internet
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Candidats ayant présenté l'examen à une session précédente ➤ Candidats enseignement à distance 	<p>OUVERTURE DU REGISTRE DES INSCRIPTIONS :</p> <p>Du jeudi 12 octobre 2023 à 14h au vendredi 1^{er} décembre 2023 à 17h</p> <p>sur le site internet de l'académie de Clermont-Ferrand à l'adresse : http://www.ac-clermont.fr</p> <p>Rubrique « scolarité études » - Examen – Brevet professionnelle</p> <p>Il est vivement conseillé de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire. Passé ce délai, le site ne sera plus accessible et aucune inscription ne sera acceptée</p>

La procédure d'inscription comporte deux phases :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - La création de votre compte candidat ➤ 2 - L'inscription au brevet professionnel
---	---

● Coordonnées des gestionnaires - Année scolaire 2023-2024

Brigitte CASAS

Commerce, Vente, Ebéniste, Fleuriste, Logistique, Arts du verre et du bois, Ferronnier, Audiovisuel, Sécurité, Arts de la dentelle, Signalétique

dec.exapro1@ac-clermont.fr

04.73.99.35.06

Patricia ROUGIER

Hygiène, Environnement, Métiers de la mode, Coiffure, Esthétique, Maroquinerie, Restauration collective

dec.exapro1@ac-clermont.fr

04.73.99.35.50

Christine PEDRONO

Alimentation, Hôtellerie, Restauration

dec.exapro1@ac-clermont.fr

04.73.99.35.44

Gaëlle VIGIER

Sanitaire et thermique, Bois, Bâtiment, Finitions Organisation des épreuves écrites et orales des domaines généraux - Suivi IMAGIN, CYCLADES

dec.exapro2@ac-clermont.fr

04.73.99.34.94

Aurélie GRZEMBIELEWSKI

Maintenance véhicules et matériels, Aéronautique, Conduite routière, Electricité, Métallerie, Plasturgie, Carrosserie, Maintenance des bâtiments

dec.exapro3@ac-clermont.fr

04.73.99.34.58

Katell RENAULT

Sanitaire et social, Pharmacie

dec.exapro3@ac-clermont.fr

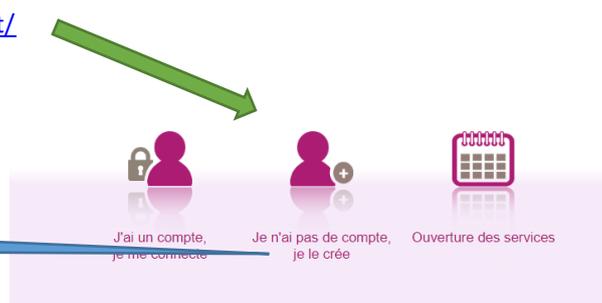
04.73.99.30.98

● PROCEDURE D'INSCRIPTION

Il est fortement conseillé de procéder à son inscription à partir d'un PC (éviter l'utilisation d'un smartphone).

I. Création de votre compte candidat : cette procédure est obligatoire

Allez à cette adresse : <https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/>



Cliquez ici pour créer votre compte

Pour remplir le formulaire de création se référer à sa pièce d'identité.

Formulaire de création

Pour créer mon compte, opération nécessaire uniquement avant une toute première inscription aux examens ou concours dans Cyclades, je renseigne les données d'état civil telles qu'elles figurent sur ma pièce d'identité.

Les champs avec * sont obligatoires.

Civilité *

Nom de famille *
(Nom de naissance)

Confirmation du nom de naissance *

Nom d'usage
(Nom marital par exemple)

Prénoms *

Date de naissance *
Exemple: 30/05/1998

Confirmation date de naissance *
Exemple: 30/05/1998

Pays de naissance *

Adresse mail *
Exemple: nom.prenom@domaine.fr

Confirmation de l'adresse mail *
Exemple: nom.prenom@domaine.fr

Mot de passe *
8 à 20 caractères dont majuscule, minuscule et caractère spécial (exemple : . / ! * etc...)

Confirmation du mot de passe *

Notez tous les prénoms précisés sur la pièce d'identité.

Renseignez une adresse mail fonctionnelle.

Elle correspondra à votre identifiant de connexion

A retenir

[J'ai déjà un compte](#)

Créer le compte

IMPORTANT : conservez bien votre identifiant de connexion (= adresse mail) et votre mot de passe. Chaque fois qu'un document (notification d'inscription, convocation à l'examen, relevé de notes...) est mis à votre disposition dans votre espace candidat Cyclades, vous recevrez un mail vous en informant (à l'adresse de messagerie renseignée lors de votre inscription).

Aucun de ces documents ne vous sera adressé par voie postale.

II. Inscription à l'examen

Dès que votre compte est activé, vous pouvez procéder à votre inscription en vous identifiant au moyen de votre adresse mail et de votre mot de passe, spécifiés lors de la création de votre compte.



Cinq phases à suivre dans l'ordre :

1 - Identification ? 2 - Informations candidature 3 - Qualification présentée 4 - Acquis 5 - Epreuves 6 - Récapitulatif

Précisez votre adresse, la catégorie socio-professionnelle d'un représentant légal et les contacts.

1 - Identification 2 - Informations candidature ? 3 - Qualification présentée 4 - Acquis 5 - Epreuves 6 - Récapitulatif

- ✓ Précisez votre type de candidature, votre établissement.
- ✓ Si vous sollicitez un aménagement d'épreuve au titre du handicap, saisir « Oui » à la rubrique « Handicap ».
- ✓ **ATTENTION, le fait de cocher « oui » à la rubrique ne se substitue pas à la nécessité d'établir un dossier de demande d'aménagement d'épreuves.**
<https://www.ac-clermont.fr/amenagements-des-epreuves-d-examens-121720>
- ✓ Validez vos choix pour la diffusion des résultats

1 - Identification 2 - Informations candidature 3 - Qualification présentée ? 4 - Acquis 5 - Epreuves 6 - Récapitulatif

- ✓ Qualification présentée : Précisez la spécialité.
- ✓ Choisissez la forme de passage de l'examen (ATTENTION, votre choix est définitif)
GLOBALE : vous passez toutes les épreuves à la session 2024
PROGRESSIVE : vous échelonnez vos épreuves sur plusieurs sessions

Le candidat ayant échoué lors d'une session précédente conserve obligatoirement la même forme de passage.

- ✓ Si vous remplissez les conditions pour obtenir des bénéfices de notes ou des dispenses sur certaines épreuves de votre spécialité, vous devez choisir une des possibilités proposées.
Complétez les cases.

Rappel : toute note ou dispense non conservée est définitivement perdue

- **Bénéfice de note** ⇒ un candidat qui n'a pas obtenu le diplôme peut demander à conserver une note égale ou supérieure à 10/20 obtenue à une épreuve ou unité lors d'une session antérieure. La durée de validité du bénéfice est de 5 ans à compter de la date d'obtention de la note. La moyenne générale à l'examen sera calculée sur la base des notes conservées et celles obtenues (affectées de leurs coefficients respectifs) au titre de la session.
- **Dispense d'épreuve** ⇒ attribuée à la demande du candidat titulaire d'un diplôme de niveau au moins égal ou supérieur à celui présenté. Le coefficient des épreuves dispensées est alors neutralisé ; les notes précédemment obtenues ne seront pas prises en considération. La moyenne générale de l'examen sera calculée sur la base des seules épreuves effectivement présentées (affectées de leurs coefficients) au titre de la session.

✓ **Formation obligatoire au travail en hauteur**

Les arrêtés du 20 juillet 2015 et du 22 juillet 2019 modifiés précisent que, pour les diplômes professionnels relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur, les candidats à l'obtention de ces diplômes professionnels **doivent, lors de leur confirmation d'inscription à l'examen, fournir l'attestation de formation** prévue par la recommandation R. 408 de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés relative, en tout ou partie, **au montage, à la réception, à l'utilisation et au démontage des échafaudages de pied.**

TABLEAU RECAPITULATIF DES ATTESTATIONS SELON LES SPÉCIALITÉS

Diplôme	Annexe 3 Montage	Annexe 4 Réception	Annexe 5 Utilisation d'un échafaudage
B.P. Métiers de la Pierre			X
Couvreur		X	X
Maçon	X	X	X
Menuisier aluminium verre		X	X
Métallier		X	X
Charpentier Bois	X	X	X
Métiers du plâtre et de l'isolation	X		X
Peintre applicateur de revêtements	X	X	X
Étanchéité du bâtiment et des travaux publics	X	X	X

Cette formation obligatoire est payante et à votre charge.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter les GRETA suivants :

CLERMONT-AUVERGNE	VAL D'ALLIER	LIVRADOIS-FOREZ
04.73.26.35.06	04.73.55.09.92	04.73.82.31.71
greta.clermont-auvergne@acclermont.fr	Contact.gva@ac-clermont.fr	greta.livradois@ac-clermont.fr

OU les missions locales ou le Pôle Emploi pour un éventuel financement de cette formation.

En l'absence de l'attestation de formation **avant le 8 mars 2024**, le candidat ne sera pas admis à se présenter aux épreuves correspondantes de l'examen.

✓ **Langues vivantes obligatoires orales :**

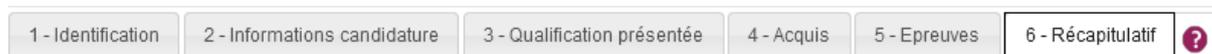
seules les langues vivantes autorisées dans l'académie pourront être choisies (allemand, anglais, espagnol, portugais, italien).

ATTENTION certaines spécialités de BP comportent une langue vivante obligatoire et / ou facultative.

Consulter le règlement d'examen de la spécialité sur le site :

<https://eduscol.education.fr/cid47641/le-brevet-professionnel-bp.html>

III. Récapitulatif de votre inscription



Cet onglet affiche toutes les informations saisies, pour que vous puissiez les VERIFIER avant de valider votre inscription.

Cliquer sur « ENREGISTRER » pour que votre candidature soit prise en compte et qu'un numéro d'inscription vous soit attribué.

- Pour **confirmer** votre inscription, vous devez **OBLIGATOIREMENT imprimer votre confirmation d'inscription en cliquant sur « VISUALISER/IMPRIMER »**. Vous recevrez automatiquement un mail de confirmation de votre inscription.

- Validation de votre inscription :

Votre inscription ne sera définitivement validée que :

- **si la confirmation d'inscription datée et signée est télé-versée dans votre espace candidat Cyclades avant la date de clôture des inscriptions.**
- **et si toutes les pièces justificatives déposées dans Cyclades sont « conformes ».**

Au-delà du **Vendredi 1^{er} Décembre 2023**, tout dossier incomplet entrainera l'annulation définitive de votre inscription. **Cette ANNULATION VOUS SERA NOTIFIÉE PAR LETTRE RECOMMANDÉE ET SERA SANS APPEL.**

IV. Consultation de mes documents

Via **Mes Documents**, je peux consulter l'ensemble des documents mis à ma disposition :

- Soit automatiquement lors de mon inscription ;
- Soit par le gestionnaire durant le suivi des inscriptions et de la session.



La liste des documents relatifs à la candidature sélectionnée s'affiche :



Les documents mis à ma disposition au fur et à mesure de la session dans mon espace candidat peuvent être les suivants :

- Confirmation d'inscription ; Demande de pièces justificatives ;
- Relance de pièces justificatives ; Notification de mesures d'aménagements ;
- Convocation(s) aux épreuves ; Relevé de notes.

V. Modification de votre inscription.

Jusqu'à la clôture du serveur, le **vendredi 1^{er} Décembre 2023 à 17h**, vous pouvez apporter des modifications en vous reconnectant sur votre compte à l'aide de vos identifiants de connexion. Vous recevrez un mail de modification de candidature.

● AIDE AU DEPOT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. Comment générer mes pièces justificatives au format PDF ou jpeg

✦ Générer les documents au format PDF :

Vous pouvez utiliser des applications sur votre smartphone. Elles utilisent la caméra comme un scanner.

Exemples d'applications : Camscanner  Office365 

ATTENTION NOUS N'IMPOSONS PAS CES APPLICATIONS, ELLES NE SONT DONNÉES QU'À TITRE INDICATIF.

✦ Générer les documents au format jpeg :

Il suffit de photographier le document avec son smartphone et d'enregistrer la photo au format jpeg.

ATTENTION le fichier ne doit pas excéder 5Mo.

II. Joindre mes pièces justificatives

Via **Mes justificatifs**, j'accède à la liste des pièces à fournir pour chaque candidature.

Les pièces sont à déposer en ligne

Si je suis dans la période de dépôt, je peux alors télé-verser chaque document demandé (bouton **Ajouter**), puis cliquer sur **J'ai fourni toutes mes pièces**.

Je clique sur **Ajouter** :

Le formulaire précise la taille et les formats de fichiers acceptés.

Lorsque le fichier est ajouté, la date de dépôt est affichée (et visible par le gestionnaire), ainsi qu'un bouton  permettant de supprimer le document

A déposer en ligne entre le jeudi 02 juillet 2020 et le jeudi 12 novembre 2020 23:59 (heure/Paris)

▸ Identité

DCSTID01 : Document justifiant l'identité

 [piece_identite.pdf](#) Déposé le 30/09/2020 16:10 (heure/Paris)

Lorsque toutes les pièces du regroupement ont été ajoutées, je dois cliquer sur

J'ai fourni toutes mes pièces

pour indiquer au gestionnaire que les pièces peuvent être contrôlées.

Lorsque l'ensemble des pièces est validé, une date de validation est ajoutée pour chaque pièce et je ne peux plus les modifier ou les supprimer.

▸ Nationalité

1NATID01 : Document justifiant l'identité

[carte_identite.jpg](#) Déposé le 13/07/2018 17:36 (heure/Paris) Validé le 13/07/2018 17:38 (heure/Paris)

Lorsque le gestionnaire contrôle les pièces justificatives, il peut changer leur statut et éventuellement indiquer une date de réception. Je vois alors l'information dans cet espace. Je ne reçois pas de mail automatique.

Quatre cas se présentent :

- 1) Je viens de déposer ma pièce justificative. La pièce n'a pas encore été contrôlée => aucun statut n'est positionné.
- 2) Le statut de la pièce est **Reçue** => Le gestionnaire indique alors avoir reçu la pièce mais ne l'a pas contrôlée.

A déposer en ligne entre le jeudi 05 avril 2018 et le mardi 30 octobre 2018 23:59 (heure/Paris)

▸ Confirmation d'inscription

CINSIG01 : Confirmation d'inscription signée

Statut : Reçue Date de réception 29/10/2018

En cliquant sur "J'ai fourni toutes les pièces", vous validez que vous avez fourni toutes vos pièces, vous ne pourrez plus les modifier et vos pièces pourront être étudiées.

[J'ai fourni toutes mes pièces](#)

[Rafraîchir](#)

- 3) Le statut de la pièce est **Non Conforme** => Le gestionnaire a éventuellement ajouté un commentaire pour m'indiquer ce qui ne va pas. Je peux redéposer cette pièce et devrai cliquer de nouveau sur **J'ai fourni toutes mes pièces**.

A envoyer par voie postale avant le mardi 30 octobre 2018 23:59 (heure/Paris)

▸ Confirmation d'inscription

CINSIG01 : Confirmation d'inscription signée

Gestion de la pièce non dématérialisée, à envoyer directement au service administratif

Statut : **Non conforme** Date de réception 29/10/2018

Information du gestionnaire Pièce illisible

- 4) Le statut de la pièce est **Conforme** => Je n'ai rien à faire.

A déposer en ligne entre le jeudi 05 avril 2018 et le mardi 30 octobre 2018 23:59 (heure/Paris)

▸ Confirmation d'inscription

CINSIG01 : Confirmation d'inscription signée

Statut : **Conforme** Date de réception 29/10/2018